



## LES ARBRES TOMBÉS DANS LE LOIRET

N° 10  
du 30 novembre 2011

En ce bel automne, chacun a pu admirer le flamboyant écrin que nos amis les arbres ont offert à notre rivière.

Cependant, qu'ils soient atteints par la vieillesse, vaincus par la maladie ou fauchés dans leur majesté lors d'une tempête, ils peuvent susciter interrogation lorsque leur enlèvement s'impose.

Plus embarrassante encore est la situation de ces colosses, enracinés en bord de rive, qui basculent dans le lit du Loiret.



Le riverain peut alors solliciter l'ASRL pour un diagnostic avec évaluation des capacités techniques requises et estimation du volume horaire nécessaire qui détermineront si l'intervention est réalisable par l'association (1).

Par ailleurs, rappelons que si Stéphane et Sylvain demeurent à l'écoute des riverains, ils ne sont nullement à leur disposition immédiate dans l'exécution d'un travail réalisable par leurs soins

En effet, composé de tâches administratives variées et d'actions sur le terrain, l'activité professionnelle de nos deux salariés doit s'effectuer en respectant au plus près un emploi du temps dicté par les contraintes du calendrier.

Ces interventions fortuites auprès des riverains devront donc s'insérer dans un planning dont le déroulement initialement prévu restera prioritaire.

(1) : Participation financière demandée par l'ASRL : 17€ de l'heure par personne



## Optimiste pour 2012

*Jean-Claude Bennery,  
Président de l'ASRL*

En 2010, durant l'été la circulation sur la rivière était difficile voire impossible sur certains bassins et plus particulièrement sur celui de Paul Forêt.

Cette année 2011, les efforts engagés ont permis une amélioration certaine avec des herbes moins envahissantes, grâce à des conditions climatiques plus favorables, au travail de nos gardes et de certains syndicats et partenaires

Ainsi, nous pouvons aujourd'hui constater la clarté de notre eau et la présence d'un grand nombre de poissons que nous aurions pu croire disparus.

La limpidité de l'eau nous apporte de nouveau, une animation autour de notre Loiret : des promeneurs plus nombreux, des rameurs et des pêcheurs plus satisfaits, malgré une interdiction de pêche momentanée cet été du fait d'algues toxiques.

Je forme des vœux optimistes pour que 2012 soit, pour le Loiret et ses riverains, une année plus satisfaisante encore que les deux précédentes...



Le castor, dont on retrouve certains spécimens sur le Loiret, notamment au pont Cotelle, est exclusivement herbivore.

Il est aussi caecotrophe (comme la marmotte), c'est-à-dire qu'il digère deux fois ses aliments en ravalant ses crottes molles. Selon les saisons, il se nourrit d'écorces tendres, de pousses, de fruits, d'herbe, de feuilles... Pour de construire son habitat, le castor abat des arbres à bois tendre tels le saule, le peuplier,

et le tremble. Il ne ronge que rarement les résineux, et quasiment jamais les aulnes.

Le castor vit dans une hutte généralement appuyée à la berge. Elle est construite avec des branches de bois et de la terre. L'accès s'y fait essentiellement sous l'eau, mais la chambre principale est sous terre. Les castors vivent en famille sur un territoire déterminé. Lorsque celui-ci est épuisé, la famille se déplace.

Si le castor est un animal protégé bien sympathique, il est toujours possible de protéger les arbres de ses incisives par des cerclages métalliques, ou par une petite clôture électrique.

## Grille chinoise et passage d'eau

Le chantier des vannes de la « grille chinoise » (du nom de l'ancienne entrée du Parc de La Fontaine vers la plaine des béchets), lancé initialement en septembre 2010 est achevé !

Les trois passages d'eau sont harmonieusement accompagnés d'un terre plein propice à une halte et à un rafraîchissement (un salon de thé s'y installe d'ailleurs en été - nous y reviendrons dans notre prochain numéro).

Ils sont protégés par une grille simple mais originale, dont les piliers en faisceau rappellent les bornes milliaires, placées jadis tous les milles (doubles) pas le long des voies romaines.



## Les Nouvelles vannes : 3<sup>ème</sup> étape !

**A**près la réalisation des deux premiers ouvrages, (trois vannes sur le sentier des prés réalisées en 2009 puis trois autres près du Moulin des Béchets réalisées en 2011), les travaux du troisième ouvrage ont débuté début novembre sur la chaussée entre le Bassin de Saint Julien et le Bras de la Fontaine, sur la Propriété du Moulin de Saint Julien.

Ce passage d'eau, beaucoup plus modeste (0.7 m<sup>3</sup>/s contre 13 m<sup>3</sup>/s pour le 1er et 19 m<sup>3</sup>/s pour le 2<sup>ème</sup>) devrait être terminé avant la fin de l'année.

Il s'agit en fait d'une canalisation de 60 cm de diamètre qui est recréée à l'endroit même d'une ancienne vanne de décharge du moulin de Saint Julien qui avait été bouchée il y a très longtemps.

Cette canalisation sera enterrée et équipée d'une vanne à l'amont et d'une grille chargée de retenir les flottants.

Un autre chantier en rapport avec les passages d'eau est actuellement en cours, il s'agit du renforcement du pont des Béchets.

En effet, la proximité du deuxième ouvrage impose la protection des culées du pont ce qui est actuellement réalisé à l'aide d'un système d'enrochement.

Le 4<sup>ème</sup> et dernier ouvrage, devrait être réalisé en 2012 entre les bassins des Tacreniers et de Saint Santin, sur la propriété du Moulin du Rondon. Il s'agit d'une seule vanne dont le débit sera de 5 m<sup>3</sup>/s.

Conformément à l'autorisation au titre du code de l'environnement reçue dans le cadre de la Loi sur l'eau, réglementairement, ces passages d'eau ne pourront être utilisés qu'après réalisation de l'ensemble du projet qui comportait ces quatre ouvrages ainsi que le confortement du pont des Béchets.